

## Régime de change

## Jouahri s'attaque au chantier de la flexibilité

● Depuis Washington où il participait à des réunions des institutions de Bretton Woods, le wali de la Banque centrale a confirmé que la migration vers un régime de change flexible est imminente. Une délégation du Fonds monétaire international (FMI) devra se rendre au royaume le mois prochain pour assister les équipes de la Banque centrale et fixer les modalités et délais de cette opération.

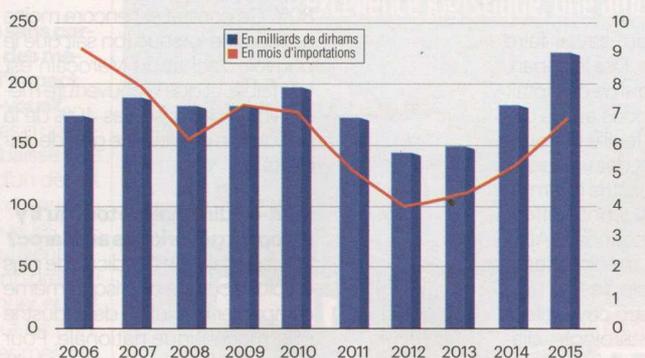
Dernière ligne droite avant le passage au régime de change flexible. Figurant sur l'agenda de la Banque centrale depuis un bon moment déjà, le dossier devrait connaître son épilogue le mois prochain, quand une délégation du Fonds monétaire international (FMI) se rendra au royaume. Les équipes du FMI devra ainsi assister les équipes de Bank Al-Maghrib pour décider des modalités et des délais de la migration vers un régime de change flexible. Un processus qui sera long, compliqué et décisif. Cité par l'agence Bloomberg, Abdellatif Jouahri explique que la Banque centrale « envisage l'élargissement des bandes de fluctuation du dirham, puis verra comment le marché réagira à ce changement. Un processus qui prend habituellement quelques années ». On apprend également que l'opération se déroulera de manière graduelle. « Ensuite, on permettra aux forces du marché de déterminer la valeur du dirham avec une intervention limitée avant de le laisser aller complètement », a expliqué le wali de la Banque centrale à partir de Washington où il participait à des réunions de la Banque mondiale et du FMI.

## Réforme cruciale

Invité au Conseil national de l'entreprise, le 2 avril dernier à Agadir, le wali de la banque d'émission avait qualifié la transition vers un régime de change flexible de « réforme cruciale ». Le Maroc, qui ambitionne d'ériger Casablanca en hub financier régional, se doit en effet de renforcer sa résilience économique et sa capacité d'absorber les chocs. Pour Jouahri, cette transition va de pair avec celle vers un



RÉSERVES INTERNATIONALES NETTES



SOURCE : BAM

cadre de politique monétaire de ciblage d'inflation et la définition d'une nouvelle ancre (inflation au lieu du taux de change). Cette flexi-

bilisation, qui ne peut être que graduelle, nécessite un certain nombre de prérequis. Des équilibres macro-économiques maîtrisés de

façon permanente, en particulier budgétaire; un niveau suffisant des réserves de change; un secteur bancaire solide. Cela sans oublier des opérateurs bien préparés en matière de gestion des risques de change; une stratégie de communication appropriée pour accompagner la transition, notamment afin de préparer les opérateurs, en particulier les entreprises exportatrices. Autant de questions et de défis qui devraient être passés au peigne fin par les équipes du FMI et celles de Bank Al-Maghrib lors de leurs prochains échanges. Notons que la Banque centrale planche sur ce dossier depuis 2013, érigeant cette transition comme l'une des priorités de son plan stratégique. Ce faisant, les équipes de Jouahri ont mis en œuvre plusieurs actions. Il en est ainsi de la mise en place d'un nouveau dispositif d'analyses et de prévisions inspiré des pratiques d'autres banques centrales et adapté à cette transition. Il se compose d'un modèle central de politique monétaire et de plusieurs modèles satellites pour la prévision à moyen terme (horizon de 2 ans) et d'un modèle structurel pour l'analyse d'impact des politiques publiques. Dans ce sillage, la Banque centrale a amélioré et renforcé sa communication (refonte des documents de communication de la politique monétaire, notamment le Rapport sur la politique monétaire, développement d'une stratégie de communication pour accompagner la transition). « Toutes ces actions ont pour but final de concourir à soutenir la compétitivité du pays et, en fin de compte, à améliorer la croissance et la création d'emploi, mais restent nécessairement subordonnées au maintien de la confiance des opérateurs économiques, en particulier les investisseurs », a conclu Abdellatif Jouahri.

PAR TARIK HARI  
t.hari@leseco.ma

## Le Maroc envisage le renouvellement de sa LPL

Contrairement aux déclarations de Mohamed El Ouafa, ministre des Affaires générales et de la gouvernance, le Maroc serait prêt à renouveler la Ligne de précaution et de liquidité (LPL). C'est en tout cas ce qu'a déclaré Abdellatif Jouahri: le Maroc « envisage sérieusement » de renouveler la ligne de crédit de 5 milliards de dollars mise à sa disposition par le FMI et qui expire en juin prochain. Les perspectives de l'année en cours auraient changé la donne. En raison des faibles précipitations essentiellement, la Banque centrale a revu à la baisse ses prévisions et table sur un taux de croissance de 1% cette année contre 4,2% en 2015. Le coup de pouce de Jouahri, qui a réduit le taux de directeur de 25 points de base en mars dernier pour booster la croissance, ne devrait pas changer grand chose.